

## Séance du Conseil départemental du 11 mars 2024

### *Rapport sur la situation en matière de développement durable*

#### Intervention de Franck MORA Groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen-nes

Monsieur le Président,  
Cher-es collègues,

Après avoir lu ce rapport très documenté, nous ne pouvons que **saluer le travail des agent-es** impliqués-es dans sa réalisation, en transversalité.

Ce rapport obligatoire annuel permet un brossage assez large des actions départementales en faveur du développement durable. Aussi, il est difficile d'en présenter une analyse synthétique.

**Ce rapport met en exergue le riche héritage dont nous bénéficions aujourd'hui en termes d'action publique pour le développement durable.**

Très attaché aux principes fondateurs de l'ONU et à ses Objectifs de Développement Durable (ODD), le Département du Val-de-Marne y a toujours porté une attention particulière – en considérant le développement durable à la fois sous ses aspects environnementaux mais aussi sociaux et de lutte contre les inégalités.

Le rapport se place essentiellement – à juste titre – **dans le prolongement des actions menées par la précédente** majorité avec Christian FAVIER.

Ainsi nous nous félicitons, par exemple, de l'arrivée inédite et historique de **nouveaux modes de transports en Val-de-Marne**, de voir **la station de dépollution des Eaux (SDEP) de Champigny** entrer dans sa dernière phase de construction, l'inauguration des deux crèches à Fontenay, ou encore d'avoir pu participer à l'inauguration du **collège Gisèle-Halimi**.

Nous sommes en revanche **interpellés par votre engagement de « rééquilibrer l'offre de logement social »** (page 13).

On pourrait du coup s'attendre à **des mesures concrètes pour pousser les 9 communes lourdement carencées à produire du logement public**, mais non. Vous avez préféré à l'inverse sanctionner les villes populaires, qui ont le tort d'avoir trop de logement public, et donc pas assez de logement privé sans doute.

Ce rapport ne peut malheureusement être extrait des politiques conduites depuis votre arrivée. **Sur le logement en guise de « développement durable », un double discours.** Vous vous dites préoccupés par les inégalités territoriales, mais vous validez toutes les mesures visant à ne pas répondre aux immenses besoins en logements publics et accessibles. Vous vous apprêtez d'ailleurs à voter contre le SRHH précisément pour cette raison.

**Sur la réhabilitation**, il y a un peu plus d'éléments. Les actions que vous mettez en valeur dans ce domaine ne sont en revanche pas particulièrement innovantes : il s'agit purement et simplement de **l'application de la loi Climat et Résilience, promulguée le 22 août 2021.**

D'autres éléments nous ont alerté, comme votre communication autour de **l'accompagnement des allocataires du RSA vers des « emplois verts »**. Les 255 allocataires cités sont-ils dirigés vers des emplois pérennes et stables ? Le rapport ne fournit pas de précisions.

Concernant les mobilités douces, vous évoquez les projets à venir tels **la Stratégie Vélo**. Nous en profitons pour réitérer notre proposition, pour donner un volet social à cette stratégie, **d'une aide de 100€ à l'achat d'un vélo pour les jeunes du Val-de-Marne** ; en quelque sorte, l'équivalent vélo de la carte Imagine'R pour les transports en commun !

**Je souhaite également rappeler que le Développement Durable présente aussi des objectifs démocratiques.** Ce pilier est aujourd'hui considérablement affaibli alors que tout appelle à le renforcer dans la crise politique et institutionnelle que nous traversons. **Il est essentiel de renouer avec une politique qui vivifie la participation citoyenne et les organisations populaires** que sont les syndicats, organisations représentatives des locataires ou encore associations.

Il faut donc que vous révisiez vos orientations en matière de soutien aux organisations et que vous vous engagiez réellement à créer des espaces participatifs en faveur du développement durable.

Le rapport évoque **les coopérations internationales du Département**. Nous doutons fortement que la limitation des coopérations à la seule francophonie s'inscrive dans l'esprit des ODD de l'ONU. D'autant plus à une époque marquée par le brassage des langues et des cultures !

Ainsi au service de la paix, **le Val-de-Marne aurait toute sa place actuellement dans la solidarité avec les villes palestiniennes** de Tulkarem, Jénine et Qalqilya, au vu des attaques que leurs habitant-es subissent actuellement !

Enfin, sur une note plus positive, notre groupe tient à **saluer le travail précieux de la Médiatrice départementale**, y compris dans ses réponses aux interpellations des usager-es et des élu-es. Nous avons noté que la Médiatrice réitère sa demande de moyens humains supplémentaires. À notre sens, le Département se doit d'y répondre favorablement.

Je vous remercie.